

INTERNATIONAL SKATING UNION

Communication No. 2076 (mise à jour le 4 avril 2017)

DANSE SUR GLACE Directives Techniques Saison 2017/2018 (révisées)

Certaines Règles Techniques doivent être annoncées chaque année par le Comité Technique de Danse sur Glace:

- Directives définies au sein des Règles Techniques valables pour une saison uniquement :
 - Danses Imposées pour les Compétitions Internationales,
 - Exigences de Musique concernant les Danses Imposées pour les Compétitions Internationales,
 - Rythmes ou Thèmes, Eléments Requis (avec les Points Clé et leurs Caractéristiques pour les Eléments de Danse Imposée) et règles applicables à la Short Dance,
 - Eléments Requis pour la Danse Libre.

Les directives de l'année pour la saison 2017/18 sont incluses dans cette Communication.

- Directives définies par les Règles Techniques à validité constante:
 - Spécifications d'appel et Niveaux de Difficulté,
 - Guides de Notation,
 - Echelles de Valeurs.

Les mises à jour des directives actuelles, valables à partir du 1er juillet 2017, seront publiées dans une Communication ultérieure.

1. DANSES IMPOSEES POUR LES COMPETITIONS INTERNATIONALES NOVICE (COMME ANNONCEES DANS LA COMMUNICATION 2024)

1.1 Novice de Base (Minime)

Deux (2) Danses Imposées doivent être patinées :
Groupe 1: # **1 Pas de 14** et # **4 Valse Européenne**

1.2 Novice Avancé (Cadet)

Un des deux groupes annoncé pour la saison sera tiré au sort avant le premier entraînement de la compétition. Chaque groupe contient **deux (2) Danses Imposées** :

Groupe 1: # **4 Valse Européenne** et # **20 Tango**
Groupe 2: # **3 Rocker FoxTrot** et # **9 Valse Starlight**

2. REGLES POUR LES MUSIQUES DES DANSES IMPOSEES POUR LES COMPETITIONS INTERNATIONALES

La Règle 707, paragraphe 5 stipule que, pour les Compétitions Internationales, les musiques ISU des Danses Imposées en vigueur seront utilisées à moins que le Comité Technique de Danse sur Glace n'ait décidé que la musique pour l'une ou plusieurs Danses Imposées soi(en)t fournie(s) par le couple tout en respectant certaines exigences.

Pour la saison 2017/18, les Couples peuvent fournir leur propre musique pour les Danses Imposées suivantes:

- Compétitions Internationales Novice:
 - Novice de Base: # **1 Pas de 14**
 - Novice Avancé: # **20 Tango** et # **3 Rocker FoxTrot**

- Pour les autres Compétitions Internationales et les Compétitions Internationales Adulte:
 - Comme notifié par l'organisateur dans l'annonce de la compétition.

La musique doit être sélectionnée en accord avec le Rythme de la Danse Imposée et peut être vocale. Le Tempo tout au long des Séquences Requises doit être constant et respecter le Tempo requis de la Danse Imposée (voir Manuel ISU de Danse sur Glace 2003) avec une tolérance de plus ou moins 2 battements par minute.

Remarques:

- La musique sélectionnée peut être un air de la musique de Danse Imposée de l'ISU. Dans ce cas, seuls les airs 1 à 5 peuvent être choisis et le Couple devra fournir la musique de compétition en accord avec la Règle 343, paragraphe 1.
- Toute violation des exigences de musique ci-dessus ou des spécifications de Tempo sera pénalisée selon la Règle 353, paragraphe 1.n).
- Pour l'application de la Règle 708 paragraphe 1.d), si la musique est fournie par le Couple, il est spécifié que le début avec le premier pas de la danse doit démarrer sur le temps 1 de la mesure (sauf spécification contraire dans la description de la danse).

3. DIRECTIVES POUR LA SHORT DANCE SAISON 2017/18

3.1. Rythmes

La Règle 709, paragraphe 1.a) prévoit que la(les) rythme(s) et/ou le(s) thème(s) sont sélectionnés annuellement par le Comité Technique de Danse sur Glace pour la saison. Pour la saison 2017/18, les rythmes suivants ont été sélectionnés.

Junior et Sénior : n'importe quel nombre des Rythmes Latino-Américains suivants : LE NOMBRE DES RYTHMES LATINO AMERICAIN N'EST PAS LIMITE

Cha Cha, Rhumba, Samba, Mambo, Meringue, Salsa, Bachata et tous les rythmes proches des rythmes latino-américains.

Sénior:

L'élément de Danse Imposée doit être patiné sur n'importe quel type de rythmes latino-américains et doit être dans le style du rythme choisi, avec un tempo variant de : 172 – 180 battements par minute. Le Tempo de la musique doit être constant tout au long de l'Elément de Danse Imposée.

Le Type de Séquence de Pas de Danse Imposée (Pst - comme décrit dans la Règle 703, paragraphe 4b,iii) doit être patiné sur un rythme différent de celui choisi pour la Séquence de Pas Sans Se Toucher. Le Tempo de la musique doit être constant tout au long du Type de Séquence de Pas de Danse Imposée.

Junior:

Les éléments de Danse Imposée doivent être patinés sur le rythme du Cha Cha, dans le style du Cha Cha, avec la plage de tempo suivante : 28 à 30 mesures de 4 battements par minute (112 – 120 battements par minute). Le Tempo de la musique doit être constant tout au long de l'Elément de Danse Imposée.

La Séquence de Pas sans se toucher doit être patinée sur un rythme différent de celui du Cha Cha.

Les rythmes du Cha Cha Congelado et de la Rhumba sont décrits dans le “ ISU Ice Dance Music Rhythms Booklet 1995”.

3.2. Modifications

La Règle 709, paragraphes 1.d) et h) permet au Comité Technique de Danse sur Glace de faire des amendements annuels. Pour la saison 2017/18, le Comité Technique de Danse sur Glace a adopté la modification spécifique suivante:

Paragraphe 1.d): “Le schéma doit suivre une direction générale constante et ne doit pas couper l’Axe Longitudinal de la piste à l’exception d’une fois à chaque bout de piste (à moins de 20 mètres de la petite barrière). Des boucles dans n’importe quel sens sont autorisées à condition qu’elles ne coupent pas l’Axe Longitudinal. Cependant, NE constituent PAS des violations de ces dispositions_:

- couper l’Axe Longitudinal
 - lors de la réalisation de la Séquence de Pas Médiane, Diagonale ou Circulaire Sans Se Toucher
 - A l’entrée ou à la sortie de la Séquence de Pas Sans Se Toucher
 - A l’entrée de l’Elément de Danse Imposée
- pendant la Séquence de Pas Circulaire Sans Se Toucher dans le sens des aiguilles d’une montre

Paragraphe 1.h): “Une fois le chronomètre déclenché avec le premier mouvement, le couple ne doit pas rester sur place plus de dix (10) secondes pendant le programme.

Arrêts permis

Sénior et Junior:

Jusqu’à 2 arrêts complets (maxi 5 secondes chacun) ou pas plus d’un arrêt complet (maxi 10 secondes) est/sont permis. Pendant un arrêt, le Couple peut ou ne pas se toucher l’un et l’autre et la chorégraphie peut être effectuée sur place ou se déplacer légèrement dans n’importe quelle direction.

Les options d’arrêt incluent :

- un arrêt permis (pas plus de 5 sec seulement) peut être effectué dans la Séquence de Pas Sans Se Toucher (Sénior et Junior)
- un arrêt permis peut être effectué pour indiquer le point de départ du Type de Séquence de Pas de Danse Imposée (Sénior)
- un arrêt permis peut être effectué pour indiquer l’achèvement du Type de Séquence de Pas de Danse Imposée (Sénior)
- un arrêt permis peut être effectué n’importe où dans le programme sauf :
 - a) dans l’Elément de Danse Imposée (Sénior et Junior) ou
 - b) dans le Type de Séquence de Pas de Danse Imposée (un arrêt est seulement autorisé au début ou à la fin de la Pst) (Sénior)
- Un Mouvement de Pirouette Chorégraphique qui se déplace ne sera pas considéré comme un arrêt

Remarque :

La Règle 709 Paragraphe 1.g) & h) autorise les Couples à réaliser n’importe quelle chorégraphie soit en position OU séparément pendant le début du programme (dans les 10 premières secondes) ou à la fin du programme (avant la pose finale). La chorégraphie peut se déplacer ou rester sur place et est en complément des arrêts et/ou séparations permis comme exposés ci-dessus.

3.3. Eléments Requis

La Règle 709, paragraphe 2 prévoit que la liste des Eléments Requis à inclure dans la composition de la Short Dance et les exigences spécifiques de ses éléments sont annoncées chaque année à partir de la liste des options définies dans cette Règle. Pour la saison 2017/18, le Comité Technique de Danse sur Glace a adopté les Eléments Requis spécifiques suivants qui devront être inclus dans la composition de la Short Dance.

- **Elément(s) de Danse Imposée**

Sénior	Junior – 2 Sections
Rhumba <ul style="list-style-type: none">▪ Section 1 : Pas # 1-16 + Pas # 1-4	Cha Cha Congelado <ul style="list-style-type: none">▪ Section 1 : Pas # 1-17▪ Section 2 : Pas # 18-38

Pour le Cha Cha Congelado, chaque section patinée l'une après l'autre, Section 1 suivie de Section 2, avec le Pas #1 patiné du côté opposé des Juges.

Pour la Rhumba, le début du premier pas de la Danse Imposée, Pas #1, doit être patiné du côté gauche des Juges.

Caractéristiques :

- La description, les pas et les schémas des Danses Imposées sont disponibles dans le Manuel ISU de Danse sur Glace 2003.
- La Règle 708 paragraphe 1 s'applique avec les modifications suivantes:
 - sous paragraphe d) – Timing: “Les Eléments de Danse Imposée doivent être patinés dans le respect strict de la musique avec le début du premier Pas de l'Elément de Danse Imposée de la Section 1 sur le temps 1 de la phrase musicale”.

- **Porté de Danse:** pas plus d'un (1) **Porté Court**

- **Séquence(s) de Pas**

Sénior : Un (1) Type de Séquence de Pas de Danse Imposée (PSt) en Position (Style B*):

- schéma: Un tour complet de piste mais pas plus et doit commencer sur le battement 1 de la mesure;

Les deux options suivantes indiqueront le début de la PSt

- en utilisant un des arrêts permis, après lequel le Couple exécutera le premier pas en Position FoxTrot pour indiquer le premier pas du Type de Séquence de Pas de Danse Imposée (Pst)
- en exécutant un mouvement de dérapage pendant une mesure de musique après le dernier pas de l'Elément de Danse Imposée requis (Pas #4). Le premier pas après le mouvement de dérapage marquera le début du Type de Séquence de Pas de Danse Imposée (Pst) et devra être exécuté en position FoxTrot.

Les trois options suivantes indiqueront l'achèvement de la PSt

- en utilisant un des arrêts permis
 - en exécutant un mouvement de dérapage n'excédant pas une mesure de musique
 - en réalisant un mouvement de Pirouette Chorégraphique
 - dont le déplacement ne sera pas considéré comme un arrêt
 - dont l'exécution sur place (ou finissant sur place) sera considérée comme un arrêt
- PSt ne peut pas commencer au début du programme
 - durée : peu importe le nombre exact de mesures musicales;
 - Positions: par exception à la Règle 703, paragraphe 4, premier point, la Position Main à Main avec bras tendus ne peut pas être utilisée et les partenaires doivent rester tout le temps en contact même lors des changements de Position et des Twizzles;

- **Sénior et Junior: Une (1) Séquence de Pas sans se toucher (Style B*)**

- **Une (1) Séquence de Pas en ligne droite**
 - a. Médiane : patinée sur toute la longueur de l'axe longitudinal de la piste
 - b. Diagonale : patinée le plus possible de coin à coin

OU

- **Une (1) Séquence de Pas Curviligne**
 - a. Circulaire : patinée sur toute la largeur de l'axe transversal de la piste
 - b. Serpentine : commence d'un côté ou de l'autre de l'axe longitudinal et progresse en 3 courbes significatives ou 2 courbes significatives (en forme de S) pour se

terminer à l'autre bout de la piste, le schéma utilisant toute la largeur de la surface de la glace.

- **Une (1) Série de Twizzles Séquentiels**

Remarque:

La Pirouette de Danse n'est pas un élément requis dans une Short Dance Junior et Sénior. Néanmoins, une Pirouette de Danse ou un mouvement de rotation, patiné par le couple ensemble dans n'importe quelle position autour d'un axe commun sur un pied (ou deux pieds) quel que soit le nombre de rotations est autorisé(e). Un couple peut choisir d'utiliser ce mouvement dans le cadre de sa chorégraphie. Le Panel Technique ignorera ces mouvements et **les juges considèreront ces mouvements comme l'un des arrêts autorisés.**

La Pirouette de Danse réalisée dans le Type de Séquence de Pas de Danse Imposée en Sénior (à l'exception du début ou de la fin de la PSt) sera considérée par les juges comme un arrêt, qui est un élément non permis.

La Pirouette de Danse réalisée dans la Séquence de Pas Sans Se Toucher en Junior et Sénior (jusqu'à 5 secondes) sera considérée par les juges comme l'un des arrêts permis.

Un mouvement de Pirouette Chorégraphique :

- qui se déplace ne sera pas considéré comme un arrêt
- dont l'exécution est sur place (ou finissant sur place) sera considéré comme un arrêt

**POINTS-CLES ET CARACTERISTIQUES DES POINTS-CLES POUR LES ELEMENTS DE DANSE
IMPOSEE SAISON 2017/18**

Cha Cha Congelado

Elément de Danse Imposée (1CC) Pas #1-17	Point Clé 1 Femme & Homme Pas 3 - 5 (Pas Slip, Femme xr-Hrg)	Point Clé 2 Femme Pas 13 - 17 (Hvd, xr-Dvg mko, Drd, Hrg, Hrd)	Point Clé 3 Homme Pas 13 – 14, 17 (Dvg, xr-Hvd,Hvg-T)
Caractéristiques du Point-Clé	1. Pas Slip Correct	1. Carres correctes 2. Retournement correct (#14) 3. placement correct du pied libre (#14)	1. Carres correctes 2. Retournement correct (#17)
Elément de Danse Imposée (2CC) Pas #18-38	Point Clé 1 Femme Pas 23 – 25 (Dvg mkfb, Drd, xv-Hrg)	Point Clé 2 Homme Pas 23 – 25 (Hvd mkfb,Hrg, xv-Drd)	Point Clé 3 Femme Pas 36 – 38 (Dvg-b, Dvd mko, Drg, Hrd) Homme Pas 36 – 38 (Dvg-b,Dvd, Hvg)
Caractéristiques du Point-Clé	1. Carres correctes 2. Retournement correct (#23) 3. placement correct du pied libre (#23)	1. Carres correctes 2. Retournement correct (#23) 3. placement correct du pied libre (#23)	1. Carres correctes 2. Retournement correct (#37) 3. placement correct du pied libre (#37)

Rhumba

Elément de Danse Imposée (1RH) Pas # 1-16 + Pas # 1-4	Point-Clé 1 Femme Pas 10 11 - 13 (xr-Dvd, Dvg en large xv-cwo en large, Hrd xr-cwf en large, Dvg)	Point-Clé 2 Homme Pas 10 11 – 13 (xr-Dvd, Dvg en large xv-cwo en large, Hrd xr-cwf en large, Dvg)	Point-Clé 3 Femme & Homme Pas 16 (xv-Drd) & Pas 1 - 4 (reprise de la séquence suivante – Hvg, Dvd-ch, HDHvg, xv-Dvd)
Caractéristiques du Point-Clé	1. Carres correctes 2. Retournements corrects 3. placement correct du pied libre*	1. Carres correctes 2. Retournements corrects 3. placement correct du pied libre*	1. Carres correctes 2. Changement de carre correct 3. placement correct du pied libre

Remarque : Les Pas et descriptions additionnelles des Pas sont définis/décrits à la Règle 704 et dans le Manuel ISU de Danse sur Glace 2003

* Le placement correct du pied libre est d'environ 2 longueurs de lame.

Un changement de carre sur le dernier ½ temps du pas est autorisé pour préparer la poussée/transition avec le pas suivant (Exemple : Pas de la femme #25 - Cha Cha)

4. EXIGENCES POUR LA DANSE LIBRE SAISON 2017/18

La Règle 710, paragraphe 2 prévoit que la liste des Eléments Requis qui doivent être inclus dans un Programme de Danse Libre correctement Equilibré et les exigences spécifiques de ces éléments sont annoncés chaque année à partir de la liste des options prévues par cette Règle. Le Comité Technique de Danse sur Glace a retenu pour la saison 2017/18 les Eléments Requis suivants qui devront être inclus dans un Programme de Danse Libre correctement Equilibré.

4.1. Novice de Base (Minime) – Exigences de Danse Libre prévues par la Communication. 2024

Explications des Niveaux de Difficulté: pour la Danse Libre en Novice de Base, le **Niveau 2** est le niveau maximum que le Couple puisse obtenir pour tous les éléments requis. Seules les caractéristiques jusqu'au **Niveau 2** seront comptées. Toutes les caractéristiques additionnelles que le Couple choisira d'exécuter ne seront pas prises en compte dans l'attribution des Niveaux de Difficulté et seront ignorées par le Panel Technique.

Dans une Danse Libre où la Pirouette de Danse n'est pas un Elément Requis, la première Pirouette de Danse exécutée ou le premier mouvement de pirouette exécuté sera considéré(e) comme le Mouvement de Pirouette Chorégraphique dès lors qu'aucun autre Mouvement Chorégraphique n'aura pu être identifié et confirmé.

4.2. Novice Avancé (Cadet) – Exigences de Danse Libre prévues par la Communication. 2024

Explications des Niveaux de Difficulté: pour la Danse Libre en Novice Avancé, le **Niveau 3** est le niveau maximum que le Couple puisse obtenir pour tous les éléments requis. Seules les caractéristiques jusqu'au **Niveau 3** seront comptées. Toutes les caractéristiques additionnelles que le Couple choisira d'exécuter ne seront pas prises en compte dans l'attribution des Niveaux de Difficulté et seront ignorées par le Panel Technique.

4.3. Junior et Sénior

- **Portés de Danse**
 - Sénior:** pas plus de
 - **un (1) Porté Court et un (1) Porté Combiné (le Type de Porté Court doit être différent du (des) Type(s) de Portés Courts formant le Porté Combiné),**
ou
 - **trois (3) Types différents de Portés Courts**
 - Junior:** pas plus de
 - **un (1) Porté Combiné ,**
ou
 - **deux (2) Types différents de Portés Courts**
- **Une (1) Pirouette de Danse (Pirouette ou Pirouette Combinée) mais pas plus**
- **Séquences de Pas**
 - Sénior : Deux (2) Séquences de Pas en Positions de Danse**
 - **Une (1) Séquence de Pas Rectiligne**
 - a. Médiane : patinée sur toute la longueur de l'axe longitudinal de la piste
 - b. Diagonale : patinée le plus possible de coin à coin
 - ET**
 - **Une (1) Séquence de Pas Curviligne**
 - a. Circulaire : patinée sur toute la largeur de l'axe transversal de la piste
 - b. Serpentine : commence d'un côté ou de l'autre de l'axe longitudinal et progresse en 3 courbes significatives ou 2 courbes significatives (en forme de S) pour se

terminer à l'autre bout de la patinoire, le schéma utilisant toute la largeur de la surface de la glace.

Junior : Une (1) Séquence de Pas en Position de Danse (Style A)

- **Une (1) Séquence de Pas Rectiligne (Médiane ou Diagonale) OU Une (1) Séquence de Pas Curviligne (Circulaire ou Serpentine) en Position** (selon les motifs décrits ci-dessus)

Remarque: Certaines distorsions du schéma de la Séquence de Pas choisie sont attendues pour permettre d'exécuter les retournements requis. Cependant, si le tracé choisi n'est pas clairement reconnaissable, une réduction sera appliquée par les juges pour tracé incorrect.

- **Une (1) Série de Twizzles Synchronisés**
- **Deux (2) différents Eléments Chorégraphiques**

L'Elément Chorégraphique doit être choisi parmi :

- **Porté de Danse Chorégraphique:** Porté de Danse d'une durée maximale de dix(10) secondes, exécuté après tous les autres Portés de Danse requis. ou un
- **Mouvement de Pirouette Chorégraphique:** mouvement de pirouette d'au moins deux rotations continues pour les deux partenaires exécuté ~~après la Pirouette requise~~ n'importe où dans le programme:
 - dans n'importe quelle position,
 - sur un pied ou sur deux pieds ou un partenaire soulevé sans être maintenu ou une combinaison des trois,
 - sur un axe commun qui peut se déplacer.
- **Un Mouvement de Twizzles Chorégraphiques:** Mouvement de Twizzle exécuté après la Série de Twizzles Requisite composé de 2 parties.
Les exigences suivantes s'appliquent :
 - dans les deux parties : sur un pied ou sur deux pieds ou une combinaison des deux,
 - dans la première partie : au moins 2 rotations continues exécutées simultanément et les deux partenaires doivent se déplacer (ne doivent pas être sur place)
 - dans la deuxième partie : au moins l'un des partenaires doit exécuter au moins 2 rotations continues et l'un ou les deux partenaires peuvent être sur place ou se déplacer ou une combinaison des deux.

4.4 PRECISIONS SUR LES ELÉMENTS REQUIS

Style des Séquences de Pas: Le Niveau de Difficulté des Séquences de Pas sera déterminé conformément aux Caractéristiques de Niveaux ci-après :

- Danse Libre Novice (de Base et Avancé) (Séquence de Pas Rectiligne ou Curviligne en Position de Danse): Style B
- Short Dance Junior et Sénior (Séquence de Pas Médiane, Diagonale ou Circulaire Sans Se Toucher): Style B*
- Short Dance Sénior (**Type de Séquence de Pas de Danse Imposée**): Style B*
- Danse Libre Junior (Séquence de Pas Rectiligne ou Curviligne): Style A
- Danse Libre Sénior (Séquence de Pas Rectiligne et Curviligne)
 - 1ère exécutée: Style A
 - suivante : Style B

Les caractéristiques des Niveaux Style A, Style B et Style B* sont des exigences techniques à validité constante publiée dans la Communication applicable.

Remarques :

Les juges doivent réduire le GOE en conséquence, si le schéma de la Séquence de Pas ne maintient pas l'intégralité ou la forme de base du tracé choisi.

Par exemple :

a) **pour une séquence de pas médiane ou diagonale** - Les lobes doivent être également équilibrés le long de la ligne directrice du tracé pour ne pas déformer la forme de base et la

direction de la ligne d'un coin à l'autre (diagonale) ou de la fin de la piste à la fin de la piste (médiante)

b) **pour un cercle** – La forme circulaire du tracé doit être reconnaissable et il n'est pas autorisé de faire une large forme ovale allant de bout en bout de la piste.

c) **pour une serpentine** – Les deux ou trois courbes bien prononcées doivent être équilibrées de part et d'autre de l'axe médian de la piste afin de ne pas déformer la forme de base du schéma en « S ».

Éléments non permis dans les Séquences de Pas et la Séquence de Pas Partielle: les arrêts, rétrogressions de schéma et boucles ne doivent pas être inclus ou sont en nombre limité dans les Séquences de Pas et la Séquence de Pas Partielle comme suit:

	Séquence de Pas Style A	Séquence de Pas Style B	Séquence de Pas Style B*
Arrêts**	Non permis	Non permis	<u>PSt - Non permis</u> <u>NtSt – Un permis jusqu'à 5 sec</u>
Rétrogressions de schéma	Non permises	Une permise – ne doit pas excéder plus de 2 mesures de musique	<u>PSt - Non permises</u> <u>NtSt – Permises pendant l'arrêt</u>
Boucles	Non permises	Une boucle étroite est acceptable dans la rétrogression	Non permises
Séparations	Non permises sauf pour changer de position – pas plus de deux longueurs de bras et ne doivent pas excéder une mesure de musique (Exception : dans la Séquence de Pas sans se toucher)	Permis pour la Danse Libre Sénior – pas plus de deux longueurs de bras et ne doivent pas excéder 5 secondes	Non permises (sauf dans la Séquence de Pas sans se toucher)

** Conformément à la Règle 704, Les Pirouettes de Danse et les Pirouettes sont des arrêts.

Les Éléments Requis peuvent être patinés n'importe où dans le programme sauf dans les Séquences de Pas requises.

5. Costumes

La règle 501 paragraphe 1 s'applique avec la clarification suivante pour « nudité excessive » pour la Short Dance de la saison 2017-2018 :

- Le costume pour la Short Dance doit être décent et couvrir au moins 40% du haut du buste de la femme

Tubbergen,
10 mars 2017
Lausanne,

Jan Dijkema, Président
Fredi Schmid, Directeur Général